

Catégorie portefeuille canadien à petite et moyenne capitalisation Canoe — série A (consistant de la Catégorie canadienne à petite et moyenne capitalisation Canoe série A et des parts du Fonds de fiducie Canoe)

20 juin 2024

Ce document contient des renseignements essentiels sur les titres de série A de la Catégorie portefeuille canadien à petite et moyenne capitalisation Canoe (le « Fonds ») qui comprend une action de série A de la Catégorie canadienne à petite et moyenne capitalisation Canoe et, si vous n'en possédez pas déjà, une part des fonds structurés en fiducie Canoe, que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du Fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Canoe Financial LP (« Canoe Financial ») au 1-877-434-2796 ou à l'adresse info@canoefinancial.com ou visitez notre site Web au www.canoefinancial.com.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres investissements et respecte votre tolérance au risque.

Bref aperçu

Codes du fonds :	CAD (Frais de souscription): GOC1301 CAD (Frais de souscription réduits): GOC1302
Date de création de la série :	30 avril 2009 *
Valeur totale du Fonds au 10 mai 2024 :	258 172 050 \$
Ratio des frais de gestion (RFG) :	2,43 %
Gestionnaire de fond :	Canoe Financial LP

Gestionnaire de portefeuille :	Canoe Financial LP
Distributions :	—
Placement minimal :	2 500 \$ initial, 50 \$ additionnel
PPA :	1 000 \$ initial, 50 \$ additionnel

* Il s'agit de la date de création de la série correspondante du Fonds d'actions canadien de petite et moyenne capitalisation Canoe, qui a fusionné avec le Fonds le 9 août 2019.

Dans quoi le fonds investit-il ?

Le Fonds, réaliser, à long terme, le rendement le plus élevé possible qui soit compatible avec une philosophie de placement fondamentale. Le Fonds investit principalement dans des titres de participation canadiens émis par des sociétés canadiennes et privilégie de façon importante les actions de sociétés à petite ou à moyenne capitalisation. Le Fonds peut investir jusqu'à 30 % de l'actif du Fonds dans les titres de participation de sociétés étrangères.

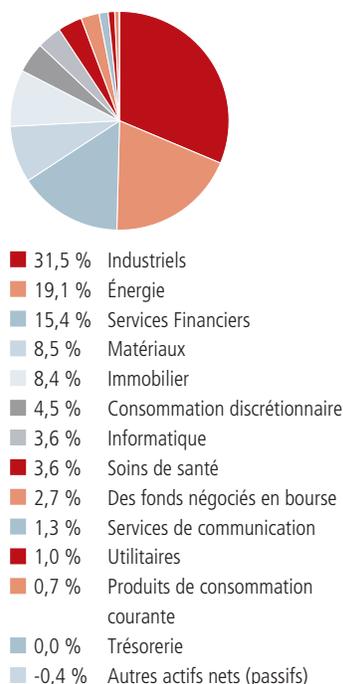
Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du Fonds au 10 mai 2024. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements (au 10 mai 2024)

La Société financière Definity	4,0 %
Stantec Inc.	3,7 %
Descartes Systems Group Inc. (The)	3,6 %
ARC Resources Ltd.	3,5 %
Topaz Energy Corp.	3,5 %
Boyd Group Services Inc.	3,3 %
WSP Global Inc.	3,0 %
Equitable Group Inc.	2,9 %
Toromont Industries Ltd.	2,8 %
VANECK JUNIOR GOLD MINERS .	2,7 %
Pourcentage total des 10 principaux placements :	33,0 %
Nombre total de placements :	64

Répartition des placements (au 10 mai 2024)

Répartition sectorielle



Répartition par actif



Quels sont les risques associés à ce fonds ?

La valeur du Fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent, mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent généralement moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque*

Canoe Financial estime que le niveau de volatilité de ce Fonds est **Moyen**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du Fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas le niveau de volatilité future du Fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.



Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du Fonds, consultez la rubrique « Quels sont les risques associés à un placement dans le fonds? » dans le prospectus simplifié du Fonds.

* La cote de risque est basée sur les rendements du Fonds plus les rendements historiques du Fonds d'actions canadiennes de petite et moyenne capitalisation Canoe.

Aucune garantie

Comme la plupart des fonds, ce Fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

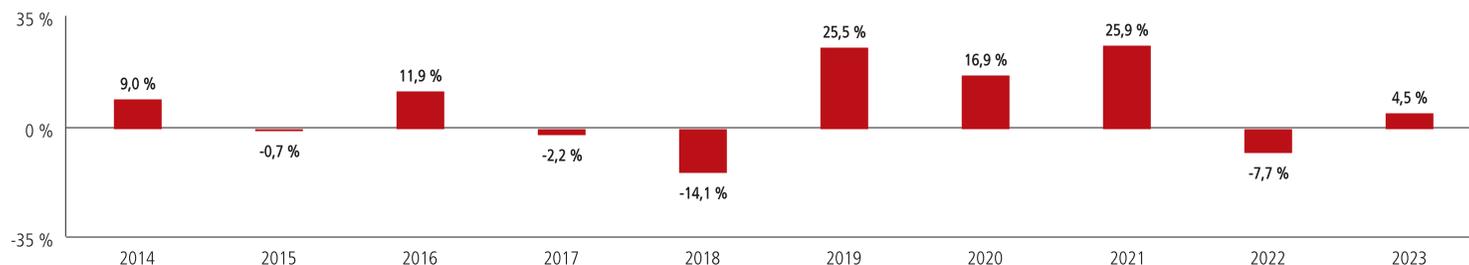
Cette section indique le rendement des titres de série A du Fonds au cours des 10 dernières années civiles. Les frais du Fonds ont été déduits du rendement exprimé. Ces frais réduisent le rendement du Fonds.

RENDEMENTS ANNUELS*

Ce graphique indique le rendement des titres de série A du Fonds pour chacune des 10 dernières années civiles. La valeur du Fonds a diminué pendant 4 de ces 10 années.

Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques associés à ce Fonds dans le passé, mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.

* Correspond au rendement du Fonds d'actions canadiennes de petite et moyenne capitalisation Canoe, qui a fusionné avec le Fonds le 9 août 2019.



MEILLEUR ET PIRE RENDEMENT SUR TROIS MOIS

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendements des titres de série A du Fonds pendant une période de trois mois au cours des 10 dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	33,1 %	30 juin 2020	vos placement augmenterait à 1 331 \$.
Pire rendement	-43,2 %	30 avril 2011	vos placement chuterait à 568 \$.

RENDEMENT MOYEN*

Le rendement annuel composé de cette série du Fonds a été 5,37 % au cours des 10 dernières années. Si vous aviez investi 1 000 \$ dans cette série du Fonds il y a 10 ans, votre placement vaudrait 1 687,08 \$ au 30 avril 2024.

* Correspond au rendement du Fonds d'actions canadiennes de petite et moyenne capitalisation Canoe, qui a fusionné avec le Fonds le 9 août 2019.

À qui le fonds est-il destiné ?

Aux investisseurs qui :

- souhaitent augmenter le potentiel de croissance de leur portefeuille par le biais d'une exposition à des sociétés de petite et de moyenne capitalisation
- ont un horizon de placement à moyen ou à long terme
- peuvent accepter un risque de placement moyen à élevé.

Vous ne devriez pas investir dans ce fonds si vous investissez à court terme ou à moins d'être prêt à accepter la perte éventuelle d'une partie de votre placement.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un Fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le Fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre Fonds dans un compte non enregistré, les distributions du Fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des actions de série A du Fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais de souscription

Le Fonds est offert selon l'option frais de souscription initiaux. L'option frais de souscription réduits n'est plus disponible à l'achat et n'est disponible que pour les échanges de titres d'un fonds achetés avant le 1er juin 2022 en vertu de l'option frais de souscription réduits contre des titres de série A du Fonds en vertu de la même option.

Option de frais de souscription	Ce que vous payez		Comment cela fonctionne
	En pourcentage (%)	En dollars (\$)	
Frais de souscription initiaux	De 0 % à 5 % du montant investi	De 0 \$ à 50 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie	<ul style="list-style-type: none"> Vous négociez ces frais avec votre représentant. Les frais de souscription sont déduits du montant de votre placement initial et sont remis à la société de votre représentant.
Frais de souscription réduits	Retrait dans les délais suivants : Pendant la 1 ^{re} année 3,0 % Pendant la 2 ^e année 2,5 % Pendant la 3 ^e année 2,0 % Après 3 ans 0,0 %	De 0 \$ à 30 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ vendue	<ul style="list-style-type: none"> Les frais de rachat réduits sont à taux fixe et sont fondés sur le coût initial de vos titres. Ils sont déduits du produit de la vente et remis à Canoe Financial si vous vendez votre placement dans les trois années suivant l'achat ou changez l'option de souscription de votre placement. Lorsque vous investissez dans le Fonds, Canoe Financial verse à la société de votre représentant une commission d'au plus 2,50 % Vous pouvez échanger vos titres de série A à frais réduits contre les titres d'un autre Fonds de Canoe à n'importe quel moment sans payer les frais de rachat réduits.

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du Fonds. Au 31 décembre 2023, les frais de série correspondaient à 2,53 % de sa valeur, ce qui correspond à 25,30 \$ pour chaque tranche de 1 000 \$ investie.

	Taux annuel (en % de la valeur de la série)
Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais de gestion (qui comprennent la commission de suivi), des frais d'administration et des frais d'exploitation. Canoe Financial a renoncé à certains frais de la série. Autrement, le RFG aurait été plus élevé.	2,43 %
Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit des frais de transactions du Fonds.	0,10 %
Frais du Fonds	2,53 %

Renseignements sur la commission de suivi

La commission de suivi est versée tant que vous possédez des titres du Fonds. Elle couvre les services et les conseils que votre représentant et sa société vous fournissent.

Canoe Financial verse la commission de suivi à la société de votre représentant. Elle est prélevée sur les frais de gestion du Fonds et calculée en fonction de la valeur de votre placement. Le taux dépend de l'option de frais de souscription que vous avez choisie. Canoe Financial ne verse pas de commissions de suivi à l'égard de vos titres de série A qui sont détenus auprès d'un courtier exécutant ou de tout autre courtier qui pourrait ne pas avoir analysé la convenance.

Option de frais de souscription	Montant de la commission de suivi	
	En pourcentage (%)	En dollars (\$)
Frais de souscription initiaux	Jusqu'à 1,000 % de la valeur de votre placement annuellement.	Cela correspond à 10,00 \$ pour chaque tranche de 1 000 \$ investie.
Frais de souscription réduits	Jusqu'à 0,500 % pour les trois premières années et 1,000 % par la suite selon la valeur de votre placement chaque année.	Pour les trois premières années, cela correspond à 5,00 \$ chaque année pour chaque tranche de 1 000 \$ investie. Après trois années, les frais peuvent s'élever jusqu'à 10,00 \$ chaque année pour chaque tranche de 1 000 \$ investie.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous achetez, détenez, vendez ou échangez des actions du Fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de changement	Votre société de placement peut vous demander jusqu'à 2 % de la valeur courante des titres que vous échangez.
Frais de négociation à court terme	Vous pourriez devoir payer 2 % de la valeur courante des titres si vous les vendez ou les échangez dans les 30 jours de leur achat. Ces frais sont remis au Fonds.

Et si je change d'idée ?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds; ou
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fautive ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du Fonds, communiquez avec Canoe Financial ou avec votre représentant. Ces documents et l'aperçu du Fonds constituent les documents légaux du Fonds.

Calgary Head-office

421 7th Ave S.W.
Suite 2750
Calgary, Alberta T2P 4K9
Téléphone : 1-877-434-2796
Courriel : info@canoefinancial.com
Site Web : www.canoefinancial.com

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les OPC, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse www.autorites-valeurs-mobilieres.ca.